



DEVK

Depuis 1999, la compagnie SADA Assurances est détenue par le groupe allemand DEVK Versicherungen, à hauteur de 100%. SADA étant sa première filiale à l'étranger. DEVK doit sa création à des cheminots qui ont fondé la mutuelle « caisse décès des fonctionnaires et ouvriers » dans le domaine du chemin de fer royal en 1886. L'idée de la mutualisation des caisses décès les a réunis.

- 15.4 millions de contrats de clients de tous horizons
- 4 200 collaborateurs
- 4^e assureur Habitation
- 5^e assureur Automobile
- 7^e sur le marché des assureurs de personnes
- 2,8 Mds € de primes totales encaissées en non-vie
- 14,3 Mds € de placements financiers
- 77,1 M€ de résultat

SADA ASSURANCES

156,5 M€

de chiffre d'affaires

+8,6 M€

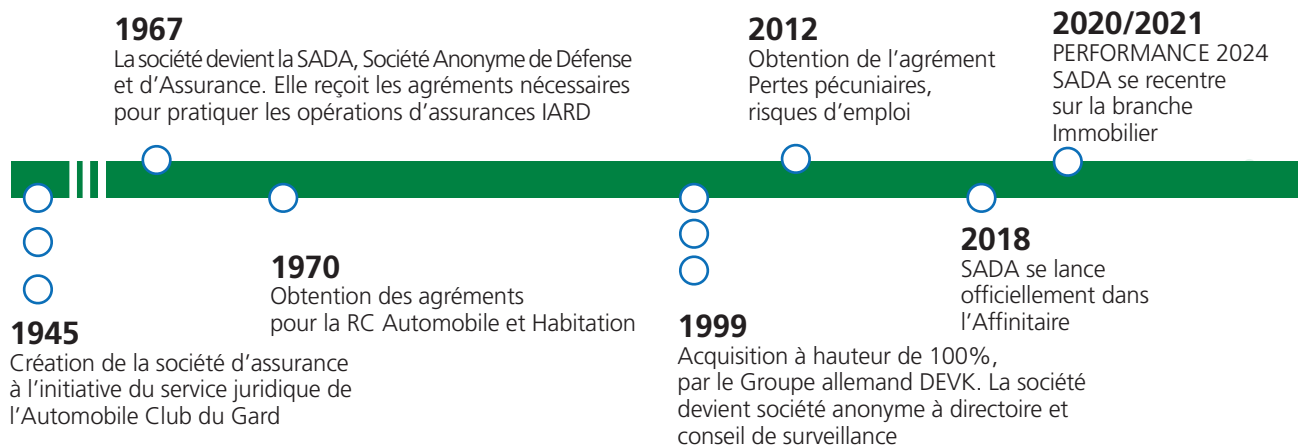
de résultat

+217%

de ratio de solvabilité

135

collaborateurs





Région PARIS + IDF

Dpt : 28-36-41-45-75 -78-91-92

Laurent Cazagou

102, boulevard de Sébastopol

75003 Paris

Tél. : 04 66 62 70 61



Région NORD

02-08-10-27-51-59-60-62-76-80

Hamin Miraoui

14 rue du Vieux Faubourg - 59000 Lille

Tél. : 03 59 56 97 98



Région PARIS + IDF

Laurent Cazagou

Dpt : 18-58-75-77-89-93-94-95

102, boulevard de Sébastopol

75003 Paris

Tél. : 04 66 62 70 04



Région OUEST

14-22-29-35-44

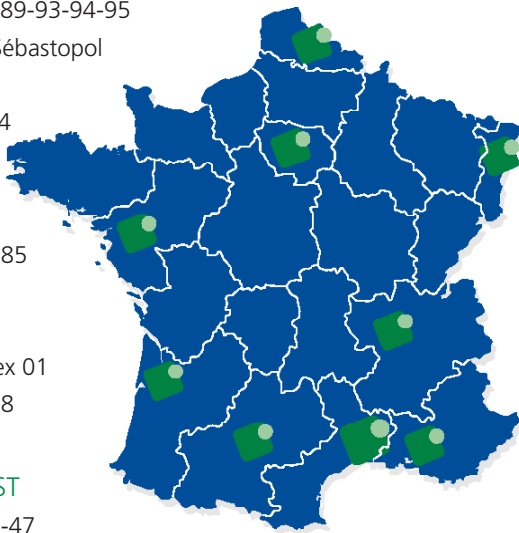
49-50-5356-61-72-85

Grégory Hulin

12, avenue Carnot

44017 Nantes Cedex 01

Tél. : 02 72 64 40 18



Région EST

21-25-39-52-54-55-57-67-68

70-88-90

Sophie Loblein

20, place des Halles

67000 Strasbourg

Tél. : 03 88 52 26 30



Région RHÔNE ALPES

01-03-05-07-26-38-42-43- 63-69

71-73-74

Thibaud Udrea

27 Rue Maurice Flandin

69003 Lyon

Tél. : 04 26 29 85 21



Région SUD OUEST

16-17-23-24-33-40-47

64-86-87-79

Romuald Deletain

6, avenue Neil Armstrong Immeuble Lindbergh

33692 Mérignac cedex

Tél. : 05 56 18 11 78



Région SUD EST

04-06-13-83-84

Bernard Caulet

Europarc de Pichaury - Bât. B5

1330, av G. de la Lauzière Les Milles

13856 Aix en Provence cedex 3

Tél. : 04 88 71 88 75



Région MIDI PYRÉNÉES

09-11-12-15-19-30-31-32-34

46-48-65-66-81-82

Guillaume Thomas

59, allée Jean Jaurès - 31000 Toulouse

Tél. : 05 67 31 45 63

BRANCHE IMMEUBLE

Le marché de l'immobilier est un marché en perpétuelle évolution, soumis à de multiples réglementations législatives et jurisprudentielles. SADA Assurances s'est spécialisé sur le secteur de l'immobilier depuis plus de 25 ans et se positionne comme un véritable **acteur référent** de la branche Immeuble.



MULTIRISQUE IMMEUBLE / PARC D'IMMEUBLES

L'assurance multirisque de la propriété immobilière

Le contrat Multirisque Immeuble s'adresse spécifiquement aux professionnels de l'Immobilier : syndic de copropriété professionnel ou bénévole, administrateurs de biens, gérants d'immeuble et propriétaires non occupants.

Les parcs d'immeubles sont également assurables.



MULTIRISQUE 100% IMMEUBLE DE BUREAU

L'assurance multirisque des locaux professionnels

Le contrat d'assurance « 100% locaux professionnels » est destiné à garantir les immeubles dont l'usage complet est exclusivement réservé aux bureaux, hors commerces, galeries commerciales et risques industriels.



MULTIRISQUE PROPRIÉTAIRE BAILLEUR NON OCCUPANT

L'assurance multirisque du propriétaire bailleur non occupant : SADA PNO Bailleur

Ce contrat d'assurance permet à votre client, administrateur de biens et détenteur d'un mandat de gestion du propriétaire, de couvrir les risques pouvant survenir à l'occasion de la location d'un bien d'habitation (appartements, maisons, dépendances) ou d'un bien commercial. Le contrat couvre les obligations liées à la Loi ALUR et propose la carence et la vacance couvertes entre deux locataires jusqu'à 12 mois. Il peut être souscrit également par des courtiers souscripteurs, des syndicats souscripteurs sans mandat mais avec pouvoir, des personnes morales, des banques, des SCI ou encore des particuliers « flotte ».



BRANCHE PERTES PÉCUNIAIRES & AFFINITAIRE



GESTION DES LOYERS IMPAYÉS (GLI)

L'assurance des risques de la location immobilière

La solution SADA LOCATIO couvre la protection juridique du propriétaire bailleur et des risques de la location immobilière. Ce contrat s'adresse exclusivement aux propriétaires bailleurs ayant donné mandat à un administrateur de biens pour la gestion de leur bien immobilier. Il protège contre les impayés de loyers et les détériorations immobilières. Le contrat couvre également les vacances locatives de lots aussi bien entre deux locations que pour une première inoccupation en cas de défiscalisation.



LA PROTECTION JURIDIQUE ÉTENDUE DE LA COPROPRIÉTÉ

La garantie Protection Juridique étendue et des Charges impayées du syndicat de copropriété

Le contrat SADA Trésorissimmo® s'adresse aux syndicats de copropriétaires pour sécuriser la copropriété en cas de litige avec des tiers et d'assurer le maintien de son budget. Ce contrat propose une protection juridique étendue avec un service de renseignement juridique par téléphone. Il permet également de couvrir les impayés de charges et de s'assurer du recouvrement.



L'ASSURANCE PERTE SUR REVENTE

L'assurance de la perte financière lors de la revente d'un bien immobilier

Cette solution d'assurance s'adresse à tout particulier acquéreur d'un bien immobilier, qui souhaite se mettre à l'abri d'une perte financière et de compenser la moins-value immobilière en cas de revente précipitée du bien. Il peut être souscrit par votre client lui-même pour son propre compte ou par un professionnel de l'immobilier pour le compte des clients.



L'ASSURANCE VICES CACHÉS

La garantie des vices cachés d'un bien immobilier

La solution d'assurance SADA Vices cachés permet à vos clients professionnels de l'immobilier, de proposer une garantie supplémentaire à leurs acquéreurs lors de transactions immobilières.

Cette garantie les met à l'abri d'une perte financière causée par la découverte d'un vice caché après la transaction.

BRANCHE HABITATION



MULTIRISQUE HABITATION

L'assurance Multirisque de l'habitation principale ou secondaire

Le contrat SADA Habitation Résidence Principale ou Résidence Secondaire protège vos clients, propriétaires ou locataires de leurs résidences principales, secondaires ou de leur logement étudiant. La solution SADA permet de choisir parmi trois formules de garanties s'adaptant à leurs besoins. Un vaste panel de garanties supplémentaires ou optionnelles sont proposées, en complément de services agréés proposés (exemple : prévention, réparation en nature en cas de sinistre, solution d'indemnisation rapide - le gré à gré - pour les dommages en dégâts des eaux..).



MULTIRISQUE DU PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

L'assurance Multirisque du propriétaire bailleur local vide ou meublé

Ce contrat s'adresse à tous les bailleurs, qu'ils soient propriétaires, nu-propriétaires, copropriétaires, membres d'une SCI ou d'une indivision et permet de couvrir aussi bien les appartements, les maisons que les immeubles jusqu'à six logements.



L'ASSURANCE MRH ADB

Depuis peu, et conformément à la réglementation, l'administrateur de biens doit sécuriser les logements appartenant à ses clients, propriétaires non occupants, en vérifiant la détention d'une attestation d'assurance du locataire entrant.

SADA propose ainsi au courtier une solution permettant au mandataire d'intermédiaire d'assurance de distribuer la solution SADA Habitation couplée d'un large panel de « services Plus » à proposer au client locataire entrant.

BRANCHE MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE



MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

L'assurance des professionnels

Le contrat SADA Optima Pro© s'adresse aux professionnels de l'immobilier au sens large, agences immobilières, syndicats, administrateurs de biens mais également aux professionnels du bâtiment par exemple... Cette solution permet de couvrir les risques inhérents à leurs activités.

Le contrat permet également de profiter d'un large panel de services Plus, comme la télésurveillance, la réparation en nature ou encore l'indemnisation rapide gré à gré.

SADA permet par ailleurs de souscrire des clauses personnalisées, dans le cadre de groupements.